

## TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Sébastien Lose

CedrAgir/  
Trend OFDT

Novembre 2021

### ■ Adaptation et réactivité des réseaux de ventes

Les confinements auraient pu engendrer des pénuries durables de drogues mais finalement celles-ci ne se sont avérées que transitoires à Lille. Les professionnels de l'addictologie et de l'application de la loi, comme les usagers, ont déclaré que les produits sont globalement restés disponibles tout au long de l'année 2020. Si les saisies réalisées par les services des douanes à proximité de la frontière avec la Belgique (zone d'importation d'importantes quantités d'héroïne, de cocaïne et d'amphétaminiques transitant notamment par les ports néerlandais et belges) ont chuté lors du confinement instauré en mars, elles sont redevenues importantes dès le début de l'été. L'acheminement de produits (héroïne, cocaïne, cannabis) par voie postale, après achats sur Internet notamment, semble avoir été davantage utilisé par certains usagers du fait des risques encourus en cas de déplacement vers les points de vente. Les restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire ont principalement engendré un développement des livraisons de drogues au domicile des usagers. Cette tendance, déjà observée les années

précédentes, se couple avec l'usage d'applications numériques, de systèmes de messageries et de réseaux sociaux sur lesquels les usagers consultent les produits disponibles puis passent commande. Les services des forces de l'ordre affirment éprouver de réelles difficultés à mener à bien des enquêtes et à démanteler les réseaux de trafiquants utilisant ces nouvelles technologies.

### ■ Une augmentation des faits de violence liés aux trafics

Dans les Hauts-de-France, en 2020, les faits de violences liés aux trafics de stupéfiants ont augmenté selon les forces de l'ordre. Ces violences (qui ont pu donner lieu à des décès) s'expliquent principalement par une concurrence exacerbée entre réseaux et s'observent spécifiquement dans certains quartiers de Lille, Roubaix et Tourcoing ou encore de Beauvais, Compiègne et Crépy-en-Valois. Des guerres de territoires, des dettes qui ne sont pas honorées, des saisies de produits par les forces de l'ordre ou encore des vols de stocks de produits entre réseaux rivaux ou entre usagers et trafiquants sont souvent à la source de ces violences.



## ■ Évolutions des espaces festifs et des usages en leur sein

### Consommations de drogues et soirées à domicile

L'interdiction des rassemblements publics et la fermeture des établissements festifs a engendré une multiplication des fêtes organisées dans des espaces d'habitation. Celles-ci ont donné lieu à des consommations de drogues, particulièrement d'alcool et de cocaïne, dont les effets étaient jugés adaptés à ces soirées jugées moins « festive », car réunissant peu de personnes et peu de moyens sonores. Par ailleurs, les confinements ont été l'occasion pour certains usagers (notamment des personnes habitant en couple) d'expérimenter des produits qu'ils ne connaissaient pas ou peu, notamment des hallucinogènes. Ces expérimentations s'expliquent par le sentiment de désœuvrement et le besoin d'évasion suscités par les périodes de confinement.

### Quelques *free-parties* et adaptations des pratiques de RdRD

Les interdictions de rassemblement ont amené certains fêtards lillois à s'éloigner des zones urbaines pour gagner des espaces plus ruraux des Hauts-de-France, voire parfois d'autres régions afin d'y organiser des *free-parties*. L'investissement de granges, de terrains agricoles privés (souvent avec l'autorisation du propriétaire), voire de parcelles de forêt, visait à rester discret et à limiter les risques de dénonciation et d'intervention des forces de l'ordre. Ces événements de taille modeste (50 personnes maximum) ne bénéficiaient pas de communication sur les réseaux sociaux. Des *free-parties* semblables ont également été observées sur le territoire de l'ancienne région Picardie. Certaines ont été interrompues par les forces de l'ordre et ont donné lieu à des saisies de matériel de sonorisation.

Par ailleurs, l'interdiction des rassemblements festifs a amené les associations de réduction des risques et des dommages (RdRD) intervenant en milieux festifs à modifier leurs pratiques. Ainsi, l'action de l'association Spiritek basée à Lille s'est d'abord recentrée sur la confection de « kits COVID » et la transmission auprès de leur public habituel de conseils pour limiter les risques de transmission du COVID-19. Dans un deuxième temps, l'association a effectué des envois postaux de « kits à faire la fête » (contenant des brochures d'information et des outils de réduction des risques) aux organisateurs de soirées et aux fêtards qui en faisaient la demande.

## Les prix des principales drogues à Lille en 2020

| Produits            | Prix                             | Tendance 2018/2019 |   |
|---------------------|----------------------------------|--------------------|---|
| Amphétamine (Speed) | 10 €/g                           | →                  |   |
| Cannabis (Herbe)    | 10 €/g                           | →                  |   |
| Cannabis (Résine)   | 10 €/g                           | ↗*                 |   |
| Cocaïne             | 60 €/g                           | →                  |   |
| Héroïne             | 15 €/g                           | ↘**                |   |
| Kétamine            | 30 €/g                           | ↘***               |   |
| LSD                 | 10 €/unité<br>(goutte ou buvard) | →                  |   |
| MDMA/ecstasy        | Poudre/cristal                   | 45 €/g             | → |
|                     | Ecstasy (comprimé)               | 10 €/unité         | → |

\*6 € en 2019 ; \*\*20 € en 2019 ; \*\*\*40 € en 2019.

## ■ Évolutions des conditions de vie et des consommations des usagers en grande précarité

### Une adaptation relative des habitudes de consommation

Le confinement instauré en mars 2020 a eu de multiples conséquences négatives sur le quotidien des personnes vivant à la rue : difficultés d'accès aux droits sociaux, à l'hygiène, à l'alimentation, sentiment d'isolement, perte des repères quotidiens et détresse psychique. La pratique de la mendicité s'est révélée beaucoup plus difficile et les craintes de verbalisation lors de déplacements (pour se procurer des produits psychoactifs ou du matériel de consommation, par exemple) ont été nombreuses.

Les mesures de confinement semblent toutefois avoir eu une incidence limitée sur les habitudes de consommations des usagers lillois en grande précarité qui ont pu continuer de se procurer des produits (héroïne, cocaïne) pour de petites sommes (5 €, 10 €, 20 €), du fait de la pratique de vente en petites unités qui perdure. Cependant, ces consommations sont devenues plus aléatoires et incertaines du fait de la diminution des ressources économiques, favorisant ainsi certaines adaptations. Ainsi, beaucoup d'usagers d'héroïne ont été contraints de diminuer leur consommation, notamment lors du premier confinement. Certains d'entre eux ont alors cherché à obtenir de la méthadone, soit sur prescription médicale, soit sur le marché noir auprès d'usagers revendant une partie de leur traitement. Il s'agissait ainsi d'éviter les symptômes de manque liés

à l'absence du produit. Des cas de sevrage contraint à l'héroïne, sans accompagnement ni traitement de substitution, ont toutefois été décrits par les équipes de maraudes. Les situations de sevrage contraint ont également pu concerner certaines personnes sans-abri dépendantes à d'alcool, là encore du fait d'un manque d'argent pour s'en procurer.

### **Hausse des consommations de cocaïne basée**

Depuis quelques années, sur le territoire de l'ex-région Picardie, les professionnels remarquent globalement la forte hausse des consommations de cocaïne basée parmi les publics de leurs files actives. Il semblerait que ce soit d'abord dans l'Oise que le développement de ces usages a été observé, à partir de 2016, avant que la diffusion de ce produit ne s'étende à l'Aisne en 2018, puis à la Somme l'année suivante. Tout comme à Lille, le schéma souvent évoqué par les professionnels est celui d'anciens consommateurs d'héroïne stabilisés par des traitements de substitution, qui sont ensuite entrés dans un usage régulier et problématique de cocaïne basée, celle-ci tendant rapidement à devenir leur consommation principale. Des disparités en matière de consommation sont toutefois observées sur le territoire picard. Ainsi, dans l'Aisne, la proximité des zones d'approvisionnement du nord de la région parisienne et de Compiègne favoriserait le déploiement de ces usages dans le sud et l'ouest du département (notamment à Soissons). Dans le reste du département, les consommations d'héroïne et de médicaments de substitution aux opioïdes seraient en revanche toujours répandues parmi les usagers se rendant dans les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD).

Dans la Somme, le développement des consommations de cocaïne basée a modifié la composition des files actives des structures d'addictologie et de RdRD. L'équipe du CAARUD d'Amiens met ainsi en avant l'émergence d'un profil tendant à devenir majoritaire : celui d'hommes de 30 à 45 ans, anciens consommateurs d'héroïne (prise en injection) qui sont passés à des usages quotidiens de cocaïne basée associés à d'importantes consommations d'alcool. Les professionnels soulignent la prégnance en 2020 des conséquences sanitaires des usages de cocaïne basée (problèmes respiratoires, dentaires, tendances paranoïaques, etc.). En outre, des pratiques de consommations de méthadone gélules hors cadre thérapeutique (prise en sniff) semblent concerner une dizaine de personnes, essentiellement des usagers d'héroïne d'une quarantaine d'années.

### **Favoriser « l'aller vers »**

Les mesures de confinement ont fortement restreint les activités des structures de RdRD. L'ensemble des CAARUD de la région ont stoppé l'accueil collectif

dans les locaux et les activités de maraudes, avant de pouvoir reprendre ces actions progressivement, sous certaines conditions (jauges limitées, horaires d'ouverture restreints, etc.). Certains CAARUD ont alors favorisé la distribution de matériel de RdRD aux domiciles des usagers afin de limiter les déplacements de ces derniers. De la même façon, les approvisionnements des pharmacies d'officines en « kits+ » (matériel d'injection) ont pu se faire au sein de la plupart de ces structures. À Lille, il est à noter que le maintien de l'accès à la RdRD pour les personnes les plus précaires rencontrées habituellement dans les zones commerciales du centre-ville a constitué une mission compliquée. En effet, certains usagers ont préféré aller faire la manche dans des zones plus éloignées du centre, afin d'accéder plus facilement aux points de deal excentrés.

Dans certaines zones rurales picardes, des contacts téléphoniques ont permis de conserver un lien avec les usagers isolés, de leur apporter un soutien psychologique et de satisfaire leurs demandes de matériel de RdRD. Dans l'Oise, le CAARUD de Montataire a cherché à aller au-devant des usagers, dans des villes importantes (Creil, Beauvais, Compiègne), en leur transmettant directement le matériel de RdRD à l'endroit où ils se trouvaient (en tente, en squat, dans des maisons abandonnées). Des livraisons de matériel sur les lieux de vie des usagers ont également été mises en place dans l'Aisne.

### **Des mises à l'abri proposées aux usagers de drogues**

À partir de la fin du mois de mars 2020, des nuitées d'hôtels (ou dans des foyers) ont été mises en place, en particulier à destination des personnes à la rue. Cependant, les modalités d'accueil dans ces établissements semblaient peu adaptées aux modes de vie de certains usagers. Les horaires de sorties n'apparaissaient, en effet, pas assez larges pour pouvoir pratiquer la mendicité, aller chercher des produits illicites, de l'alcool ou encore un traitement méthadone en CSAPA. De plus, ces différents établissements ne prenaient pas en charge les personnes accompagnées de chiens. Environ 600 personnes ont été concernées par ces hébergements en hôtel jusqu'à fin du mois de mai 2020 ; d'autres places ont aussi été ouvertes dans les centres d'hébergement d'urgence d'Hazebrouck, de Dunkerque, de Douai et de Valenciennes.

Dans l'Oise, beaucoup d'usagers de drogues sans domicile fixe ont également bénéficié d'hébergement à l'hôtel ou dans des foyers. Au premier confinement, le Samu social a réquisitionné des locaux où 150 places étaient disponibles, toutes occupées par des publics très disparates : sans-abri, prostituées, sortants de prison ou d'hôpitaux psychiatriques, migrants. Les conditions d'accueil y ont été décrites comme « très difficiles » du fait de la diversité des publics accueillis et



de la promiscuité qui y régnait. Lors du second confinement, des hébergements provisoires

(centres collectifs ou hôtels) ont été mis à disposition, dans des localités diverses. Au moins 300 personnes en ont bénéficié.

## Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic. L'Observatoire

français des drogues et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation des huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend>.

## LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free parties*) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Lille-Hauts-de-France, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Hauts-de-France, est confiée à l'association CedrAgir.



**Directeur de la publication :** Julien Morel d'Arleux

**Coordination rédactionnelle :** Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

### Remerciements :

À CedrAgir, en particulier Laurent Deligne (directeur) et Valentine Duquenne (responsable projet)

Aux associations partenaires : Spiritek, CMAO, SATO, Le Mail.

À l'ensemble des professionnels de la RdRD, du médicosocial, du sanitaire et de l'application de la loi qui ont donné leur expertise, nécessaire à la réalisation de cette synthèse.

Aux usagers qui ont accepté de participer au dispositif TREND et dont l'anonymat est préservé.

**Conception graphique et réalisation :** Frédérique Million (OFDT)

[ Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © photo Lille / © Pixabay ]

### OFDT

69 rue de Varenne  
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07  
Tél. : 01 41 62 77 16  
ofdt@ofdt.fr

### CedrAgir

11 rue Eugène Varlin  
59160 Lomme  
Tél. : 03 20 08 16 60  
sebastien.lose@cedre-bleu.fr